

# FICHE PRODUIT

## CERTIFICAT RESTREINT DE RADIOTELEPHONISTE

### Option maritime

QUALIOPI  
CRIT. 01  
IND. 01

**Cette fiche a pour but de donner des information accessible, exhaustive, datée et actualisée sur la formation au CRR maritime**

**Prérequis :** aucun

**Objectifs :** Pour les plaisanciers, utilisation de la VHF en dehors des eaux territoriales françaises.  
Pour les bateliers, utilisation de la VHF dans les eaux intérieures ; obligatoire pour se présenter à certains examens professionnels

**Durée :** 8h de formation théorique en salle de cours

**Exemple de planning :**

Jour 1	
Matin	08 :30 – 09 :00 Présentation prérogatives 09 :00 – 10 :00 Connaissances générales 10 :15 – 12 :00 Utilisation en radiophonie
Après-midi	13 :30 - 15 :00 Utilisation en ASN et système SMDSM Manipulation pratique 15 :15 – 17 :00 Tests QCM ; examen blanc

**Délai d'accès** 2-3jours

**Tarifs :** Package formation 150 € TTC  
Frais administratif (chèque à l'ordre de ANFR) 78€

**Méthodes utilisées :** L'apprentissage théorique commence à la maison à l'aide d'un manuel de formation et d'un accès à une plateforme eLearning fournis par le bateau école. Les formations théorique et pratique sont organisées selon le planning ci-dessus.

**Modalités d'évaluations :** La validation des connaissances théoriques est dispensée par un examen QCM de 24 questions, organisée par l'ANFR. Planning des examens disponible sur leur site.

Recommandation REC 31-04 de la CEPT (Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications)

**Accessibilité :** La formation théorique est possible pour les PMR, les locaux répondent aux normes ERP.

**Exemple des ouvrages utilisés**



**Lieu de formation :** SECURIMER  
11 place Augustin Normand  
14600 Honfleur

Agrément d'établissement de formation délivré par la DDTM 14 : 014034 / 2020